

PARC NATUREL  
VIROIN-HERMETON

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## ANNÉE 2024



Ici, l'innovation prend racine





# TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	6
2. LE TERRITOIRE .....	7
3. L'ÉQUIPE .....	8
4. L'ORGANE D'ADMINISTRATION .....	9

---

## AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL .....

11



NATURE &amp; BIODIVERSITÉ

◦ Thématique 1 : Forêt .....	12
◦ Thématique 2 : Milieux ouverts .....	13
◦ Thématique 3 : Faune .....	15
◦ Thématique 4 : Milieux anthropisés .....	18
◦ Thématique 5 : Haies, vergers et potagers .....	19
◦ Thématique 6 : Eau .....	21
◦ Thématique 7 : Espaces écopédagogiques .....	26
◦ Thématique 8 : Carrières .....	27
◦ Thématique 9 : Cartographie .....	27

## AXE 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL ....

29

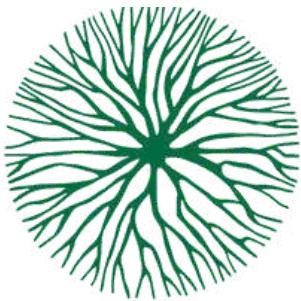
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
ET RURAL

◦ Thématique 1 : Agriculture et circuits courts ....	30
◦ Thématique 2 : Énergie .....	33
◦ Thématique 3 : Tourisme .....	33

# TABLE DES MATIÈRES

AXE 3 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	35	 PAYSAGES & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
◦ Thématique 1 : Paysage .....	36	
◦ Thématique 2 : Orientations urbanistiques .....	38	
<hr/>		
AXE TRANSVERSAL 1 : ACCUEIL, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC .....	41	 EDUCATION & SENSIBILISATION
◦ Thématique 1 : Sensibilisation .....	42	
◦ Thématique 2 : Communication .....	46	
<hr/>		
AXE TRANSVERSAL 2 : INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION .....	49	
<hr/>		
AXE TRANSVERSAL 3 : PARTENARIATS ET COOPÉRATION .....	51	





# Introduction

## Gestion participative : bilan d'une première année mouvementée

Nous écrivions dans le rapport d'activités de l'année 2023 que celle-ci avait été une année charnière pour le Parc naturel... et que l'année 2024 ne s'annonçait certainement pas moins intense. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on avait vu juste.

De nouveaux "gros" projets ont, en effet, démarré de manière opérationnelle en 2024 : GAL, Interreg AGL, Interreg AITIMI, projet "carrières", projet "levée d'obstacles – Robais", la mise en place du Conseil de Politique Alimentaire, la reméandration de l'Eau Blanche... pour ne citer que les principaux.

Si le démarrage de ces nouveaux projets aurait suffi en lui-même pour faire de 2024 une année exceptionnelle, que dire alors de l'engagement de 7 nouvelles personnes dans l'équipe et du changement de mode de gestion journalière de l'ASBL au profit d'une gouvernance partagée?

Cette gouvernance partagée, appelée également gestion participative, a impliqué un engagement important de la part des membres de l'équipe et du Comité exécutif.

Ainsi, chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire est non seulement responsable de la conduite de ses missions principales mais prend également activement part, à titre de mission complémentaire, à la gestion quotidienne et participative de la structure Parc naturel Viroin-Hermeton ; et ce en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe et du Comex.

Cela se traduit par le suivi hebdomadaire des réunions d'équipes ou des réunions de cellules. Ces dernières regroupent, par thématique, une partie des tâches et missions habituellement confiées à une direction. Les cellules, actuellement au nombre de 4 (Administration et finances, Stratégie, Personnel et Gestion participative), sont auto-gérées et effectuent les travaux préparatoires des aspects de la gestion quotidienne pour lesquels une décision doit être prise en réunion d'équipe [où le Comex est également représenté]. Jusqu'à présent, ces décisions sont prises au consensus.

La gestion participative fait l'objet d'auto-évaluations régulières afin de pourvoir être suivie et accompagnée par l'OA. La première auto-évaluation a eu lieu début juin 2024 et ses résultats présentés à l'OA de septembre 2024.

Chantiers mis en oeuvre par les cellules pour l'année 2024 :

### Administration et finances

- Rapports financiers 2024
- Budget 2025
- Gestion journalière des ressources humaines et suivi administratif
- Etat des lieux des assurances
- Gestion administrative et financière de l'ASBL

### Stratégie

- Charte "sponsoring"
- Memorandum

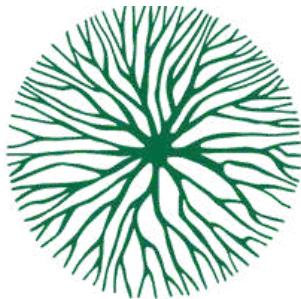
### Personnel

- Règlement de travail
- Descriptions de fonction
- Etablissement d'un canevas pour l'évaluation du personnel

## Gestion participative

- Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
- Auto-évaluation
- Synthèse des questionnements et besoins

Voilà pour les illustrations très concrètes du travail réalisé en 2024 par l'équipe (et le Comex) en plus de la mise en oeuvre des nombreux projets dont vous trouverez, ci-dessous, le compte-rendu complet mais non-exhaustif.



# Le territoire du Parc naturel Viroin-Hermeton



Le territoire du Parc naturel se partage entre quatre régions agro-géographiques :

- L'Ardenne : 19.300 ha – 40%
- La Calestienne : 7.815 ha – 16%
- La Fagne : 19.835 ha – 41%
- Le Condroz : 1.410 ha – 3%

Chiffres clés:

3 communes  
48.360 hectares  
30.000 habitants  
39 villes et villages



# L'équipe en 2024

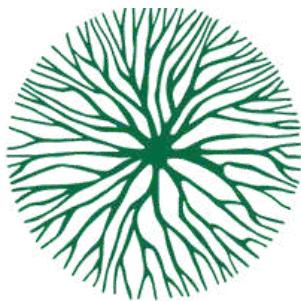
Didier ANTOINE – Secrétariat et comptabilité  
 Angélique ARYS – Secrétariat et comptabilité  
 Charlotte BUSETTI – Chargée de missions nature  
 Amélie DECROLIÈRE – Chargée de sensibilisation  
 Laurent FONTAINE – Chargé de projet GAL  
 Élise GLAUDE – Chargée de sensibilisation et chargée de missions biodiversité  
 Arielle GUILLAUME – Chargée de missions nature  
 Louis JACQUES – Chargé de projet GAL  
 Corentin LEVACQ – Chargé de missions et coordinateur GAL  
 François MATHY – Chargé de missions biodiversité  
 Marjolaine MAISTRIAUX – Éco-cantonnière et logistique  
 Éléonore MALICE – Chargée de mission développement rural et coordinatrice GAL  
 Blanche NIZET – Chargée de projet CADI (jusque février 2024)  
 Cécile PATRIS – Directrice (jusque février 2024)  
 Marie PREUX – Chargée de missions aménagement du territoire et paysages  
 Maud SERVRANCKX – Chargée de sensibilisation  
 Stéphane TOMBEUR – Chargé de projet AAAECO et chargé de missions biodiversité  
 Maxime VAN BELLE – Chargé de communication (à partir de juin 2024)

Guichet Énergie Wallonie Philippeville-Dinant:

Cédric CANTON – Consultant  
 Pierre-Louis DERBAUDRENGHIEN – Consultant  
 Marine LEROY – Consultante  
 Christelle VIGNISSE – Consultante (jusque février 2024)

15 ETP





# L'Organe d'Administration en 2024

- Jean-Pierre Gilot - Président
- Alain Haezeleer - Trésorier

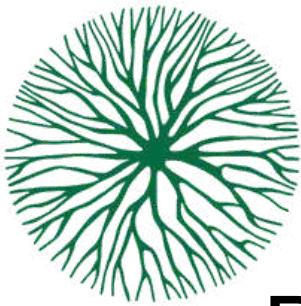
- Grégory Dujardin
- Serge Fetter
- Virginie Dumoulin
- Bernard Theis
- Martine Dardenne
- Cathy Roosen
- Princy Bourdeaud’hui
- Claudy Noiret

- Frédérique Van Roost
- Vincent Delire
- Joselito Bailen Cobo
- Gilles Fiasse
- Erik Vermeiren
- Baudouin Schellen
- Michel Ittelet
- Quentin Hubert
- Joseph Chermene
- Roland Nicolas
- Vincent Dujardin

- Nombre de membres max. de l'AG: 72
- Nombre de membres max. du CA: 24







# Axe 1: Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

---



NATURE &  
BIODIVERSITÉ

# Thématique 1 : Forêt

## I. Améliorer les continuités écologiques

Projet Life Climat - CoforLife

En collaboration avec les cinq autres parcs naturels "forestiers", l'asbl "Forêt Nature" ainsi que la cellule d'appui à la petite forêt privée, un projet "Life Climat" - CoforLife a été déposé afin de pouvoir travailler sur la sensibilisation des propriétaires publics et privés à pratiquer une sylviculture plus résiliente aux changements climatiques futurs. Ce projet, déjà déposé en 2023, a été retravaillé et sera à nouveau déposé en 2025. S'il est sélectionné, il permettra de développer des outils de démonstration de l'intérêt écologique et économique d'une sylviculture mixte à couvert continu ainsi que de sensibiliser le grand public, les écoles et les propriétaires.



Projet Life Climat - Colorlife

Nombre de partenaires dans le projet Life = 8

## II. Réseau Loup

En collaboration avec le Département d'Étude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA)

Depuis 2021, le Parc naturel a intégré le Réseau Loup, nous recevons donc les signalements de présence de l'espèce en Wallonie. Le Parc naturel a été pour la première fois sollicité en 2022 suite à un signalement à proximité de Philippeville.

En 2024, nous avons participé à la rencontre du réseau loup organisée par la région wallonne (DEMNA) en date du 19 septembre.

## III. Valorisation des lieux-dits forestiers

Circuler en forêt, partager des informations sur celle-ci nécessite une connaissance des noms de lieux-dits forestiers. Entre le randonneur qui se base sur les noms trouvés sur les cartes, le chasseur qui connaît les noms de ses blocs de battue, le forestier celui de ses coupes ou plantations, il était bon d'enfin se parler d'un même nom. Le rappel de ces noms de lieux dits permet par ailleurs, véritablement, à tous de s'approprier ceux-ci en les identifiant clairement et en découvrant parfois leur origine. C'est aux membres de la "cellule Forêt" du PCDN de Viroinval que l'initiative revient, ainsi depuis quelques années un triage du cantonnement est retenu pour être équipé de panneaux en chêne (venant d'une scierie locale).

Repérage et inventaire des lieux-dits supplémentaires à valoriser avec les agents du DNF

# Thématique 2 : les milieux ouverts

## I. Gestion d'une prairie à Mollinion à Roly.

Sur la commune de Philippeville, proche du village de Roly, une prairie de propriété communale présente un faciès relictuel de prairie du Mollinion. La succise y est encore présente en nombre, associée à un cortège d'autres espèces caractéristiques de ce type d'habitat. Le Damier de la Succise, espèce de papillon à haut enjeu, y fut même présent il y a plusieurs années. Cependant, la prairie est en cours d'atterrissement et de fermeture suite à un développement abondant de saules et de prunelliers.

En 2023, quelques inventaires ont été réalisés afin de connaître les zones les plus intéressantes à rouvrir. Plusieurs réunions sur place avec l'agent de triage et le locataire de la parcelle ont été organisées. Les zones de travaux ont été définies, ce qui a permis de rédiger le cahier des charges. Les travaux de réouverture ont eu lieu en hiver 2024 et ont permis de rouvrir une surface considérable de ces milieux menacés à l'échelle wallonne. Un suivi de la reprise de la végétation devra être organisé dans les prochaines années afin de maintenir ces milieux fragiles.

Réouverture d'une surface de 70 ares de prairie humide



## II. Plan d'action en faveur des reptiles du Parc naturel

Depuis 2019, le Parc naturel s'investit dans le développement d'un réseau de micro-habitats, appelés hibernacula, afin de favoriser les populations de reptiles sur divers sites de son territoire. En parallèle, il mène des actions de sensibilisation auprès de tous les publics pour faire connaître l'importance de ces espèces souvent méconnues et peu appréciées.

En 2024, plusieurs actions concrètes ont été réalisées dans ce cadre. Une journée d'activité a été organisée pour les élèves du CODEF, combinant sensibilisation et action sur le terrain. Les participants ont pu découvrir l'importance de ces habitats avant de contribuer eux-mêmes à la création d'un pierrier à la carrière Michelet, à Vierves, un site intégré au projet des Anciennes Carrières.

Par ailleurs, une trentaine de plaques à reptiles ont été installées à la carrière de Lahonry, à Couvin, pour évaluer le potentiel du site pour ces espèces. Cette étude, menée bénévolement par M. Philippe Ryelandt, a apporté des données précieuses à l'étude d'incidence du projet de construction d'une plateforme pour le projet Local Bois.

Le travail de suivi et de gestion du réseau s'est également poursuivi avec la mise à jour de la cartographie des pierriers et plaques déjà installés sur différents sites. La gestion de l'exclos des Saumières a été assurée, et les sites suivis ont été intégrés au projet de monitoring des reptiles porté par Natagora.

Enfin, dans un souci de formation continue et d'amélioration des pratiques, le Parc naturel a pris part à la formation "Herpéto" de Natagora pour la période 2024-2025.

- 1 pierrier (hibernacula) créé
- 30 plaques à reptiles installées dans le cadre d'une étude d'incidence
- Cartographie des pierriers et des plaques mise à jour
- Suivi de la formation herpéto donnée par Natagora



### III. Gestion des milieux naturels

*Gestion, sensibilisation, communication*

Certains milieux naturels ou semi naturels nécessitent une intervention régulière pour maintenir la richesse de leur biodiversité. Des interventions sont donc envisagées, planifiées et mises en œuvre par les pouvoirs publics ou par des groupements de naturalistes dans ces milieux remarquables souvent classés en réserves naturelles. Certaines de ces actions nécessitent une main d'œuvre importante pour obtenir des résultats optimums. Couplant le volet éducatif à celui de l'action pour la biodiversité, le Parc naturel organise pour un public varié (écoles, EFT, team Building, particuliers, groupements de jeunesse...) une multitude de chantiers chaque année. En 2024, ce sont 30 chantiers qui ont ainsi été mis sur pied.

Une particularité cette année, des chantiers collaboratifs avec le PNESEM, le CRHM, A&G et la poursuite de partenariats avec différents établissements scolaires français spécialisés dans le domaine de la gestion des espaces naturels.

Les milieux naturels le plus souvent concernés sont les pelouses calcaires, dolomitiques, schisteuses, les ardoisières, les tourbières, les vieux vergers, etc.



**30 chantiers organisés  
290 bénévoles encadrés**

### IV. Fauchage tardif

Les bords de routes gérés en fauchage tardif, véritables corridors écologiques, constituent des milieux tout à fait particuliers, derniers refuges dans nos campagnes pour une faune et une flore particulièrement diversifiée.

Malheureusement cette gestion peut présenter des contraintes organisationnelles pour les services communaux, en particulier lorsqu'une exportation du foin est conseillée. En outre, cette notion est encore trop souvent méconnue du citoyen, accusant alors les communes de mauvais entretien.

À la sollicitation de la commune de Philippeville, le Parc naturel a effectué la fauche tardive sur différents secteurs choisis pour leur haut potentiel biologique.



- **Pose des nouveaux panneaux  
“fauchage tardif”**
- **Fauche de 2 talus à haute valeur  
biologique de 100m de long chacun**

# Thématique 3 : la faune

## I. Actions en faveur de l'avifaune

*Suivi à long terme des populations de rapaces nocturnes forestiers - nichoirs*

Suite au manque de cavités, certaines espèces de rapaces nocturnes forestiers manquent de logements. Les actions de pose de nichoirs visent principalement la chouette de Tengmalm et la chouette hulotte dans une moindre mesure. En outre, un suivi de la présence de la chouette chevêchette est organisé depuis quelques années. Dans le cadre des fiches projets BiodiverCité de la commune de Viroinval, une extension de ce réseau de nichoirs est prévue en 2025.

12 nichoirs à Tengmalm suivis  
3 nidifications de mésanges charbonnières  
1 nid de frelon européen.



*Martinets*

Installation de 28 nichoirs à martinets sur des bâtiments publics de Philippeville. Projet réalisé en collaboration avec le Service Travaux.

Suivi de l'occupation des nichoirs lors du premier été.

*Circles plongeurs et bergeronnettes des ruisseaux*

Le suivi du réseau de nichoirs à cercles plongeurs et bergeronnettes des ruisseaux a été effectué par des bénévoles dont des collaborateurs de l'Institut des Sciences naturelles de Bruxelles.

Le renforcement du réseau de nichoirs sera mis en place sur base de l'important travail de recensement effectué par deux stagiaires durant cette saison 2023 et 2024. Celui-ci a consisté à l'inventaire des ponts (support nichoirs) et nids de cercles plongeurs sur le réseau hydrique principal du territoire du PNVH. Un projet de triptyque de vulgarisation sur cette thématique a également été réalisé.

D'autres stagiaires (5) ont également participé à la pose de nichoirs et à l'aménagement d'un système anti ratons laveurs qui prédatent les nids de ces oiseaux.

10 nichoirs installés  
20 sites favorables à l'implantation de nichoirs inventoriés

*Circles plongeurs et bergeronnettes des ruisseaux*

Le suivi du réseau de nichoirs à chouettes chevêche a été réalisé durant la saison 2024 avec différents stagiaires et collaborateurs dont ceux de l'institut des Sciences naturelles de Bruxelles. Un travail de sensibilisation des agriculteurs a été réalisé chez les agriculteurs de différents villages de Philippeville, Couvin et Viroinval. Les efforts portent leurs fruits puisque de nombreuses nidifications furent observées en 2024.

Une vingtaine de nichoirs suivis  
3 nichées ont pris leur envol

*Autres espèces*

Suivi avec le DNF de la nidification de la cigogne noire, du hibou grand duc et du faucon pèlerin sur le territoire du Parc naturel. Participation aux inventaires et bagages, suivi de nichées.

2 jeunes de cigogne noire bagués

## II. Actions liées à une apiculture écoresponsable

### Rucher-école du Parc naturel

Le Parc naturel organise tous les deux ans une nouvelle formation pour de futurs apiculteurs. En 2024, la seconde année des cours d'apiculture a pris place, elle regroupait 18 apiculteurs au lancement de celle-ci. 10 cours théoriques et 20 cours pratiques ont été organisés. Les cours sont donnés par des conférenciers extérieurs au Parc naturel mais le Parc naturel encadre la gestion administrative de la formation : candidatures, inscriptions, déclaration de créance, liquidation de la subvention...

13 élèves diplômés

30 cours données au Rucher-école



### Gestion administrative de la section apicole

Le Parc naturel regroupe une section d'une quarantaine d'apiculteurs et est affilié à l'Union Royale des Ruchers Wallons. Le Parc naturel assure ainsi le relais des informations, des différents recensements, des abonnements à la revue "Apiculture en Wallonie" ainsi que des assurances pour les apiculteurs. En outre, la section du Parc naturel dispose d'un peu de matériel qui est mis gratuitement à disposition de ses membres et de ceux des sections voisines (Couvin et Géronsart) (extracteur à miel, chaudière à cire, gaufrier).

7 emprunts de matériel en 2024.

41 membres dans la section apicole

### Groupe de Travail Abeille noire et locale

L'abeille noire locale de la Région de Chimay est encore relativement bien implantée dans la partie sud de notre Parc naturel. Un projet de protection de cette souche locale, porté par les apiculteurs de la section du Parc en collaboration avec la Maison de l'abeille noire à Virelles, a commencé à se développer en 2022. Ce réseau a également pris place, dans le cadre du Parc national dans un groupe plus large en 2023 voulant faire la promotion de l'abeille "locale" au sens large. Deux réunions ont été organisées en 2024 afin de construire la manière d'approcher les communes de Couvin et Viroinval pour leur proposer d'intégrer une partie de leur territoire à la zone de protection de l'abeille noire.

### Organisation de trois conférences apicoles annuelles

Dans la cadre des conférences subventionnées par la Région wallonne, 3 conférences sont organisées chaque année par le Parc naturel Viroin-Hermeton.

- Benoit Manet est venu le 2 février 2024 pour évoquer les impacts des changements climatiques sur l'apiculture ;
- Jean-Robert Dejalle a évoqué, le 25 mars un sujet plus technique avec l'isolation et la ventilation des ruches;
- Aurore Gennesseaux a abordé la division des colonies, le 15 juillet.

Les conférences ont regroupé entre 17 et 47 personnes.

Une conférence supplémentaire a été organisée en décembre en collaboration avec le CARI pour mieux connaître le frelon asiatique et permettre aux apiculteurs d'apprendre à construire leurs pièges et matériaux de protection du rucher.

4 conférences organisées

98 participants pour l'ensemble des conférences



### Participation aux opérations "frelon asiatique"

Le frelon asiatique est à présent définitivement installé en Wallonie. La Région a dès lors mandaté le CRA-W pour encadrer la lutte ciblée destinée avant tout à protéger l'activité apicole en Wallonie.

- piégeage de printemps

La section a donc relayé et participé à la campagne de piégeage des fondatrices au printemps (distribution des pièges aux membres de la section).

- Destruction des nids en été

Trois membres de l'équipe du Parc sont à présent formés pour utiliser les produits de destruction. Le Parc naturel s'est porté candidat pour la destruction de tout nid proche du rucher d'un apiculteur en ordre à l'afasca sur les communes de Couvin, Philippeville, Doische et Viroinval. La Région a financé l'achat des perches et du matériel de protection dans le cadre de ces interventions.



**2 membres de l'équipe supplémentaires formés à la destruction des nids**  
**7 nids de frelons asiatiques détruits**

### III. Inventaires Chiroptères

Participation aux journées d'inventaire des chauves-souris organisées sur le territoire du Parc naturel. En 2024 le Parc naturel a pu participer à la journée d'inventaire organisée dans les ardoisières de Oignies par le DEMNA ainsi que dans cinq cavités sur la commune de Philippeville. 19 cavités ont ainsi été inventoriées avec des résultats encourageants quant au rétablissement progressif des populations de chiroptères.



**250+ chauves-souris référencées et encodées**  
**19 cavités inventoriées**  
**8 espèces différentes identifiées**

## IV. Protection des sites d'hibernation

À la suite d'un appel à projet lancé par la DNEV, le Parc naturel a rédigé un dossier concernant les aménagements de cavités utilisées pour l'hibernation des chiroptères. Un certain nombre de celles-ci sont en effet perturbées par des passages répétés (plongeurs, promeneurs, spéléo...) alors que d'autres sont équipées de fermetures mais mériteraient un remplacement. Le DEMNA et Plecotus ont donc été contactés afin de définir quelles cavités nécessitent une intervention plus rapide. 6 cavités ont donc été incluses dans le projet sur l'ensemble du périmètre du Parc naturel, ce projet a été accordé par le gouvernement wallon en 2023; les différents marchés et appels d'offres ont été réalisés en 2024 et les travaux auront lieu dès la fin de la période d'hibernation au printemps 2025.

 **Montant de 30.000 € pour cette action**  
5 sites seront protégés en 2025



## V. Appuis dans la prévention et la lutte contre les pullulations de processionnaires du Chêne.

L'évolution des populations de chenilles processionnaires étant cyclique, les signalements sont en baisse depuis 2023. Affaire à suivre...

# Thématique 4 : milieux anthropisés

## I. Cimetière nature à Fagnolle

L'ancien cimetière de Fagnolle est un endroit privilégié car la fauche avec exportation y est pratiquée depuis longtemps et il est en grande partie végétalisé. Ceci a permis à certaines espèces rares dont quelques orchidées de s'y développer. Une fiche projet "BiodiverCité 2023" a été déposée afin de pouvoir agrémenter le site de quelques panneaux d'information expliquant pourquoi certaines zones sont fauchées plus tard et quel est l'intérêt de cette gestion. Cette fiche a été acceptée et des contacts ont été pris avec la fabrique d'église et les habitants concernant le contenu des panneaux. Ceux-ci seront mis place en 2025.

## II. Combles et clochers

Le Parc naturel a été sollicité à plusieurs reprises afin de relancer le suivi des aménagements qui avaient été faits dans les clochers des églises de la région, pour certains réalisés sous la convention "Combles&Clochers" de la Région wallonne (dans les années 90). Ce projet en faveur de la biodiversité dans le bâti permet d'agir concrètement en faveur d'espèces emblématiques protégées.

Après une validation de la procédure avec les communes, les cantonnements DNF et les fabriques d'églises en 2023; les premiers inventaires ont eu lieu en 2024 ; en collaboration étroite avec Plecotus.

 • 30 églises visitées  
• 6 problématiques "pigeon" remontées aux communes  
• 3 couples d'effraies repérés  
• 5 colonies d'oreillard gris repérés.  
• Encodage des résultats sur observations.be

### III. Projet Trame Noire à Philippeville

Un appel à projet dédié à la Trame Noire lancé par la région wallonne a vu la sélection de 10 communes lauréates. La commune de Philippeville, en collaboration avec le Parc naturel a été sélectionnée pour réaliser une étude de la pollution lumineuse et pouvoir proposer des pistes de solutions à valider par le conseil communal.



**2 demi-journées d'ateliers participatifs ont été organisées pour localiser les points lumineux gênants ou superflus.**

**110 points gênants ou superflus recensés**



## Thématique 5 : Haies, vergers et potagers

### I. Verger de Jamiolle

En 2021, la commune de Philippeville a sollicité l'appui du Parc naturel pour la création d'un verger communautaire à Jamiolle. Depuis, chaque année, l'aménagement du verger évolue. 2024 a été l'année de concrétisation de plusieurs étapes du projet :

- Soirée d'information à l'attention des habitants de Jamiolle ;
- Plantation de 16 arbres fruitiers et installation des protections (en vue d'un pâturage par des moutons) ;
- Pose d'une clôture pour le pâturage ;
- Plantation d'une haie mélangée indigène ;
- Demande de permis d'urbanisme pour le creusement d'une mare et réalisation d'un appel d'offres. La mare sera réalisée début 2025.
- Rédaction d'une fiche BiodiverCité 2024 pour agrandir le verger avec 8 arbres fruitiers supplémentaires et installer des panneaux d'information.

### II. Verger de Samart

uite à la sollicitation de la commune de Philippeville, un nouveau verger a été aménagé sur un terrain public à l'entrée du village de Samart :



**8 arbres fruitiers haute-tige**

**30m de haie mélangée indigène en bordure du site ainsi que quelques petits fruits**

**12 plançons de saules sur les berges du cours d'eau qui longe le site.**

### III. Verger de l'Abbé Collard

La commune de Viroinval a décidé de consacrer l'ancien terrain du presbytère du village de Le Mesnil à un projet de verger communautaire porté par les habitants avec l'aide du Parc naturel. Une convention entre la commune et les habitants a donc été rédigée en 2022. Une fiche BiodiverCité a été rédigée et acceptée fin 2022 et complétée par une fiche BiodiverCité en 2023. La plantation du verger a donc eu lieu début 2023. Les habitants du village souhaitant préserver leur patrimoine fruitier, du bois de greffe a été prélevé afin de conserver les anciennes variétés fruitières. En 2024 les clôtures ont été remplacées, un portail a été mis en place afin de permettre un paturage en collaboration avec un habitant du village. Dans quelques années, les habitants pourront donc déguster les prunes "Altesse de chez Gisèle", les poires "du presbytère" ou encore les pommes du "Court du Capitaine".

Une candidature au "trophée biodiverCité" a également été déposée en 2024 pour ce verger et le caractère participatif de celui-ci. La fiche a été présélectionnée parmi les 6 meilleures mais n'a pas gagné le concours. Une mare et d'autres petits aménagements en faveur de la biodiversité viendront compléter les aménagements dans les prochains mois.

- **10 habitants investis dans le projet (creusement, plantation, taille)**
- **15 arbres Demi-Tiges plantés (3 poiriers, 10 pommiers, 2 pruniers)**
- **Placement d'un portail**
- **Pâaturage par 3 moutons de race rustique**
- **Plantation de 6 saules**

### IV. Verger du cimetière de Roly

A proximité du cimetière de Roly se trouve une petite zone herbeuse prévue pour étendre les cendres des défunt. Une haie de 50 m de petits fruits à été plantée en fin d'année, 2 pommiers haute-tige et 30 mètres de haie indigènes seront également plantés en début 2025.

- **Plantation de 50 mètres d'alignement de petits fruits**

### V. Vergers du Parc naturel

Le Parc naturel, fort de son expérience en la matière depuis de nombreuses années, a acquis une certaine expertise sur la thématique des vergers. En effet, il réalise l'entretien de nombreux vergers sur son territoire (taille, fauche, soins aux arbres...).

Vu le nombre important de vergers, il était nécessaire de mettre à jour les données concernant ces sites et leur gestion, de centraliser ces informations en un même endroit et de cartographier ces lieux.

### VI. Achat et mise à disposition de matériel pour l'entretien des vergers communaux

Du matériel d'entretien des vergers a pu être acquis grâce au subside BiodiverCité (commune de Viroinval). Le matériel suivant est mis à la disposition des bénévoles : sécateur électrique sur batterie, 2 sécateurs Felco, 1 coupe branches, 2 scies d'élagage pliables incurvées, fil spaghetti et autres liens.

### VII. Jardins naturels partagés

Durant l'année 2024, afin de rencontrer les objectifs de renforcement de la biodiversité, de l'alimentation durable et par ailleurs de la cohésion sociale, différentes activités de jardinage "au naturel" se sont déroulées dans les jardins naturels partagés et animés par le PNVH.

Il s'agit en l'occurrence du Jardin pédagogique de "Goneuchamps" à Nismes et celui des "Recollectines" à Couvin (en collaboration avec OT de Couvin).

Un total de 14 activités (d'une durée d'une demi-journée à une journée) fut proposé durant l'année 2024, rassemblant un public varié et enthousiaste de jardiniers parfois confirmés ou néophytes, mais toujours curieux et enthousiastes.

- **10 activités à Goneuchamps (Nismes) pour 70 participants cumulés**

- **4 activités au jardin des Recollectines (Couvin) pour 20 participants cumulés**

# Thématique 6 : l'eau

## I. Opération batraciens

Depuis 2020, dans le cadre de la campagne "Opération batraciens" de Natagora, le Parc naturel coordonne les actions de sauvetage des batraciens à l'échelle de son territoire. Les objectifs de ce projet sont avant tout d'informer le citoyen sur la problématique, de mettre en place un plan d'actions sur les trois communes, de coordonner des équipes de bénévoles pour agir sur le terrain et ainsi de contribuer activement à la réduction des mortalités sur les routes.

- 14 sites sécurisés par la pose de dispositifs signalétiques et la réduction de la vitesse de circulation à 30km/h (4 nouveaux sites);
- 1 site fermé à la circulation en période de migration ;
- 2 barrages à batraciens, montés et démontés lors de chantiers participatifs ;
- 1 action de sensibilisation sur les routes en collaboration avec Natagora, la commune de Philippeville, les services de police et les bénévoles ;
- 33 bénévoles actifs sur le territoire du Parc ;
- 175h d'action sur le terrain réalisées par les bénévoles ;
- 1470 animaux sauvés sur l'ensemble des sites, avec 70% de crapauds communs;
- 3 séances d'information (1 par commune), 15 citoyens sensibilisés ;
- 34 nouvelles adhésions spontanées au groupe Facebook de sauvetage des batraciens du Parc naturel ;
- Distribution de toutes-boîtes aux riverains des rues concernées;



- Publications régulières sur la page Facebook dédiée aux opérations batraciens.
- Publication et diffusion d'un bilan des opérations 2024 via les réseaux de communication du Parc.;
- Organisation d'une réunion "feedback" avec les bénévoles ayant participé à la fermeture de voiries afin d'améliorer l'organisation pour 2025.

## II. Levée d'obstacles sur le cours d'eau de Robais et affluent (Couvin)

En 2021, le DNF sollicitait le Parc naturel pour développer un projet visant à lever deux obstacles à la libre circulation des poissons sur le ruisseau de Robais et son affluent.

En 2023, une opportunité de financement s'est présentée sous la forme d'un subside de la Région wallonne dédié spécifiquement aux actions de conservation de la nature des Parcs naturels.

- Réalisation d'une levée d'obstacle sur le ruisseau de Robais à Couvin : suppression d'une buse enterrée et réalisation d'un passage à gué ;
- Tenue d'une visite de terrain avec de nombreux partenaires liés au monde de la rivière pour visiter d'autres obstacles sur cours d'eau (DNF, Service de la pêche, Maison wallonne de la pêche, Contrat de Rivière Haute-Meuse, pôle Gestion intégrée des cours d'eau du Service Provincial Technique) ;
- Identification de deux autres sites qui bénéficieront de travaux de levée d'obstacle en 2025 : un affluent du ruisseau de Robais (suppression d'une buse enterrée et réalisation d'un passage à gué) et le ry de Rome (aménagement du pertuis sous l'autoroute E420). Identification des solutions à mettre en oeuvre pour lever ou aménager ces obstacles.



### III. Mares forestières

Un réseau de mares forestières existe au sein du Parc naturel Viroin-Hermeton depuis 2017. 34 mares différentes y avaient déjà été creusées. En 2024, 13 nouvelles mares ont vu le jour dans les villages de Oignies, Sautour, Le Mesnil et Vierves. Le projet se poursuivra en 2025 avec le dépôt de permis d'urbanismes pour 8 mares supplémentaires à Olloy, Roly et Le Mesnil.

Au total, ce seront donc 55 mares creusées par le Parc naturel qui constitueront ce réseau écologique. Celles-ci seront encore complétées par les mares du Parc National dans les prochaines années ; fiche projet de 120 mares pour laquelle le Parc naturel est à la réalisation.

Concernant ces mares financées par le Parc national, un premier cycle de réalisation a été validé par les communes et les cantonnements forestiers sur les 5 communes du Parc national (Couvin, Viroinval, Chimay, Momignies et Froidchapelle). Sur la cinquantaine de mares déjà localisées, une trentaine se situent sur Viroinval et Couvin. Les demandes de permis pour les mares envisagées sur la commune de Momignies ont été rentrées fin 2024. Celles sur les communes de Couvin et Viroinval le seront tout début 2025.



- **47 mares existantes fin 2023 (13 supplémentaires en 2024)**
- **Dépôt de projets pour 8 mares supplémentaires en 2025**
- **Validation d'environ 30 nouvelles localisations de mares sur les communes de Couvin et Viroinval via la fiche projet du Parc national portée par le Parc naturel**

### IV. Communications transfrontalières liées aux zones humides

Le Parc naturel est membre du Comac "Zones Humides" du Parc Naturel Régional des Ardennes depuis le lancement de celui-ci en 2018. Celui de 2024 s'est tenu le 9 décembre et permet d'échanger sur les actions liées au milieu humide des deux côtés de la frontière.



## V. Reméandration

Le Parc naturel est porteur, avec Natagora et le SPW, d'un ambitieux projet de reméandration de l'Eau Blanche en amont du projet Walphy réalisé avec l'Université de Namur il y a une dizaine d'années.

Ce projet consiste à diversifier les habitats, les substrats et les berges afin de retrouver un cours d'eau le plus naturel possible. Ce projet permettra à la fois d'améliorer la biodiversité dans l'Eau Blanche mais aussi de favoriser un écoulement des eaux plus naturel et donc de lutter contre les inondations dans les zones urbanisées. La zone de travaux est étendue sur deux zones : le secteur d'Aublain avec 2 futurs méandres et le secteur de Dailly avec 16 futurs méandres. En 2024 tous les plans ont été réalisés.

La demande de permis d'urbanisme pour la réalisation des deux bras de méandres à Aublain a été octroyée. Les travaux de ce secteur auraient dû commencer en automne 2024 mais ils ont malheureusement dû être reportés pour cause d'imprévus administratifs.

Différents marchés public ont été passé et réalisé lors de l'année 2024 :

**Marché public de services pour l'installation de piézomètres, la réalisation de profils pédologiques et la fourniture de matériel de mesure (22030,00 € HTVA, terminé)**

Objectif : Mettre en place un suivi limni/piézométrique du niveau d'eau dans l'Eau Blanche (et le Grand Morby, un de ses biefs) et dans sa nappe alluviale.

Motivation : L'ancien lit du cours d'eau se situant plus haut que le lit actuel, les travaux vont remonter le fond du lit : cette remontée pourrait influencer le niveau d'eau dans la nappe accompagnant le cours d'eau, ce qui serait bénéfique aux prairies humides adjacente (développement d'habitats cibles). En outre, les suivis limnimétriques devraient permettre d'affiner les modèles hydrauliques permettant de déterminer l'impact potentiel de la reméandration sur les risques d'inondation.



**Marché public de services portant sur l'étude du transport sédimentaire de l'Eau Blanche (20700,00 € HTVA, terminé)**

Objectif : Cette étude visait en premier lieu à caractériser de façon scientifique la charge sédimentaire de l'Eau Blanche d'Aublain, à Boussu en Fagne et de l'expliquer, en prenant en compte la géologie et les bouleversements récents de l'Eau Blanche liés à sa rectification. En second lieu, l'étude s'est intéressée au lit originel de l'Eau Blanche (situation avant 1960) en identifiant la profondeur et la nature du cailloutis des radiers de l'ancien lit de l'Eau Blanche. Au vu de ces analyses, l'étude a fait des recommandations pour la réalisation des travaux projetés.

Motivation : Les résultats de cette étude permettent de déterminer les dimensions (largeur, profondeur et puissance) de l'ancien lit, et donc des futurs méandres. Ils permettent également de déterminer la granulométrie à injecter dans le lit mineur pour restaurer le matelas alluvial de manière pérenne (éviter son colmatage et limiter sa dispersion vers l'aval). Enfin, cette étude s'inscrit également dans un contexte plus global de compréhension de l'histoire de la plaine (paléo-chenal, métallurgie, etc.).

**Marché public de services pour le levé topographique de trois sections de l'Eau Blanche, cours d'eau classé en première catégorie** – District de Namur (28 990,00 € HTVA, en cours)

Objectif : Réalisation de levés topographiques sur le cours d'eau, de plans de son lit mineur et majeur sur base de ces levés ainsi que la réalisation de plans d'emprises et de rétrocessions et de dossiers de pré-cadastration.

Motivation : Les levés topographiques ont pour but de constituer un fond de plan précis et exhaustif qui pourra servir pour la réalisation des dessins des futurs bras de méandre. Les plans d'emprise et de rétrocession ainsi que les dossiers de pré-cadastration ont pour objectif de concrétiser les négociations foncières en cours.

**Rapport de Qualité des Terres** – En cours (fin prévue pour le 30/01/2025)

Objectif : Déterminer la qualité des terres de déblais afin de pouvoir les gérer en respectant la législation en vigueur.

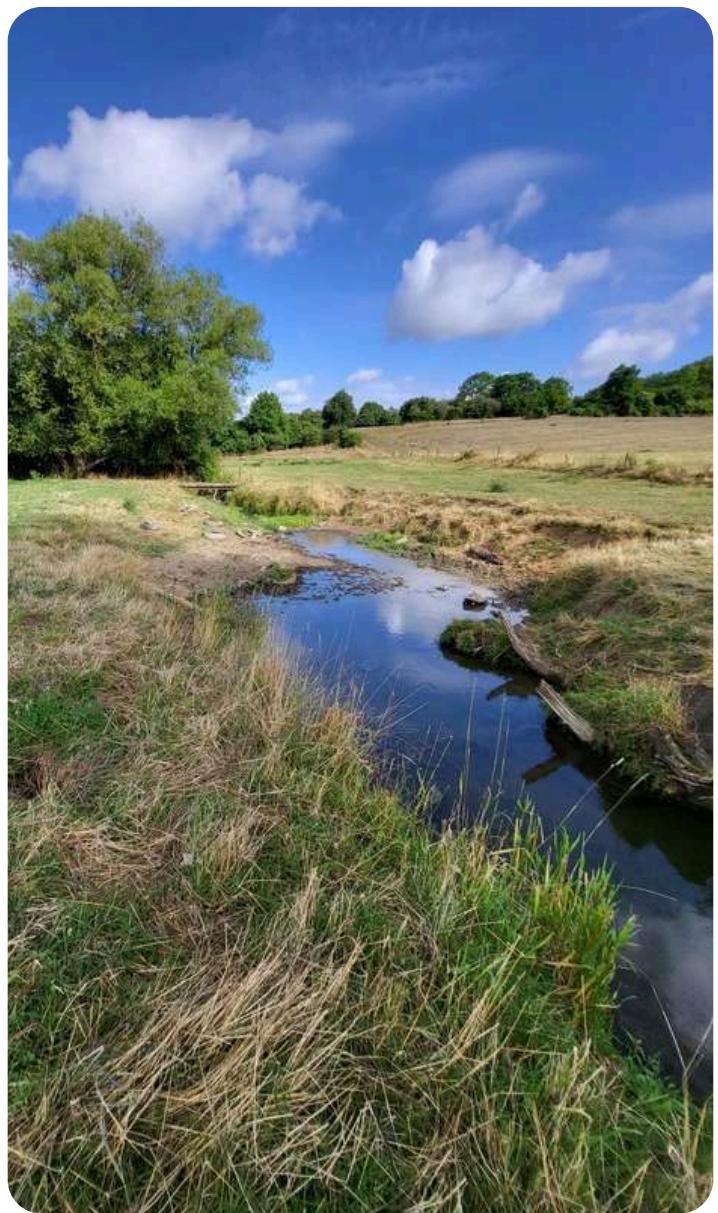
Motivation : Il s'agit d'une exigence légale : ce rapport est nécessaire pour la gestion et le déplacement des terres lors des travaux.

En plus de cela, des études ont été réalisées en interne :

- Le suivi de l'état écologique de l'Eau Blanche (au sens de la Directive Cadre européenne sur l'Eau). Ce suivi est financé par le projet et concerne la restauration hydromorphologique et biologique du cours d'eau. Il s'agit donc, entre autres, de la cartographie des micro-habitats et caches du cours d'eau ainsi que de l'estimation de la taille de ses populations piscicoles et macro-benthiques.
- Le suivi de la faune et de la flore terrestres (indirectement impactées par la reméandration). Ce suivi est pris en charge par le Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse (PNESEM) et ce, du point de vue organisationnel et financier. L'équipe du présent projet est donc en collaboration étroite avec le personnel du PNESEM pour que les études financées par ce dernier soient les plus adaptées possibles au projet et aux travaux qui seront réalisés.

Finalement, des accords fonciers ont été établis pour la réalisation des travaux :

Sur le **secteur d'Aublain**, Natagora est propriétaire des parcelles riveraines du cours d'eau. Il n'y a donc pas de négociation foncière à entamer avec des tiers.



Sur le **secteur de Dailly**, les négociations foncières ont été engagées avec les deux propriétaires riverains dont l'accord est nécessaire pour réaliser les bras de méandre (deux bras concernés chez un des propriétaires et quatre chez l'autre). Ces négociations tentent de prendre en considération les besoins et demandes des propriétaires tout en garantissant une ambition suffisante pour la réalisation de travaux et la restauration du cours d'eau et de sa plaine. Les deux propriétaires sont favorables au projet. Un accord écrit a pu être trouvé avec ces derniers.

## VI. Création d'une zone de lagunage à Mazée

Le village de Mazée (Viroinval) est traversé par un petit cours d'eau qui reçoit une partie des eaux usées du village. Dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2023, une fiche projet a été rédigée afin de pouvoir aménager une petite station de lagunage dans le bas du village afin de favoriser un peu l'épuration de ces eaux qui se rejettent ensuite dans le Viroin. Les démarches administratives ont été entreprises avec la commune en 2024 pour une réalisation de la fiche début 2025.

## VII. Plantation d'aulnes et de saules le long de l'Eau Blanche à Viroinval et à Mariembourg

Ce projet a émergé d'une demande d'un membre de la société de pêche de Nismes. L'objectif est de replanter en bord de cours d'eau afin de recréer des cordons rivulaires favorables pour la biodiversité.

Environ 100 aulnes et 200 saules ont été plantés sur les berges de l'Eau Blanche près de Nismes et de Mariembourg. Les arbres ont été protégés contre les dégâts du castor. Les plantations se sont déroulées lors de plusieurs chantiers ouverts aux bénévoles. L'un des chantiers a été organisé à l'occasion d'une journée teambuilding pour l'équipe du PNVH. La fin des plantations (sur Couvin) aura lieu tout début 2025.

## VIII. Aquarium en classe projet Saumon à Vierves

En 2024, fort de la collaboration de la société de pêche locale "La truite viervoise", du Contrat de rivière Haute Meuse et du PNVH, les élèves de l'école communale de Vierves-sur-Viroin ont bénéficié d'une expérience intéressante de suivi en aquarium de l'évolution d'une ponte de saumon.

Toute une série d'activités fut proposée aux enfants afin qu'ils puissent découvrir cette espèce, son milieu de vie et les difficultés rencontrées dans nos rivières. L'activité s'est clôturée par le lâcher des alevins dans le Viroin en collaboration avec le Service de la pêche du SPW.

## IX. Espèces invasives

L'année 2024 fut particulière puisque les efforts de lutte contre les espèces invasives ayant porté leurs fruits sur la balsamine de l'Himalaya, notre énergie a été consacrée à d'autres espèces invasives naissantes.

En effet grâce à la collaboration du CRHM, des services communaux de différentes communes, de stagiaires et d'entreprises de formation par le travail, ce sont plus de 30 chantiers de lutte contre les espèces invasives qui ont été organisés.

Les espèces visées furent la balsamine de l'Himalaya, la grande berce, l'arum américain, le sainfoin d'Espagne et la renouée du Japon.

Différentes séances d'informations furent également organisées pour les services techniques communaux de Couvin et Philippeville.



# Thématique 7 : Espaces pédagogiques

## I. Bergerie Rolinvaux à Olloy

La végétalisation spontanée de la mare suit son cours, le site est entretenu par une fauche annuelle. Un rucher pédagogique occupe également les lieux.

Cette année 2024 est particulière puisque suite à l'arrêt de l'activité d'élevage de certains citoyens-écopatureurs occupant le lieu, la présence de chèvres s'est fortement réduite pour disparaître complètement courant de cette année. Deux ânes à vocation d'écopâturage occupent toujours les lieux en hiver.

2024 est également une année de renouvellement puisque, en collaboration avec la commune de Viroinval et le PNESEM, une nouvelle bergerie sera construite prochainement pour venir compléter les infrastructures actuelles.

Elle accueillera en 2026 le troupeau itinérant du Parc national dont le cheptel atteindra les 300 moutons de race locale "Entre Sambre et Meuse" qui déambulera sur les parcelles de pelouses calcaires en cours de restauration.

## II. Jardin médiéval de Vierves

Dans le cadre des appels à projets récurrents "semaine de l'arbre" 2020, le Parc naturel a accompagné l'école de Vierves (Viroinval) dans la mise en place d'un projet pédagogique : concevoir un jardin d'inspiration médiévale dans le Parc communal au pied du château du village. Véritable support pédagogique aux cours d'éveils (histoire/sciences) le jardin médiéval réalisé avec les enfants sublime le jardin sauvage en mettant en valeur les plantes indigènes et leurs vertus pour l'humain et la biodiversité.



Entretien des jardins



# Thématique 8 : Carrières

## I. Gestion de l'ancienne carrière Michelet

L'ancienne carrière Michelet, située entre Treignes et Vierves, est un site de haut intérêt pour la biodiversité, l'herpétofaune et l'entomofaune notamment. Sans gestion, les zones ouvertes relictuelles du site étaient petit à petit colonisées par une végétation plus haute, réduisant ainsi son hétérogénéité et son intérêt pour la biodiversité.

Suite à la proposition du DNF de collaborer pour la gestion de ce site, un subside BiodiverCité a été obtenu pour rouvrir partiellement et de façon hétérogène certaines zones de cette ancienne carrière. Les travaux de réouverture par un prestataire extérieur ont été effectués tout début 2024 et ont permis de restaurer certains milieux menacés à l'échelle wallonne.

## II. Projet Anciennes Carrières

En 2023, une demande de subventionnement a été soumise à la Région Wallonne pour développer un projet autour des Anciennes Carrières du territoire du Parc naturel Viroin-Hermeton. Le projet, qui court sur 2 ans, permet la restauration de 6 anciennes carrières réparties équitablement sur les 3 communes du Parc naturel.

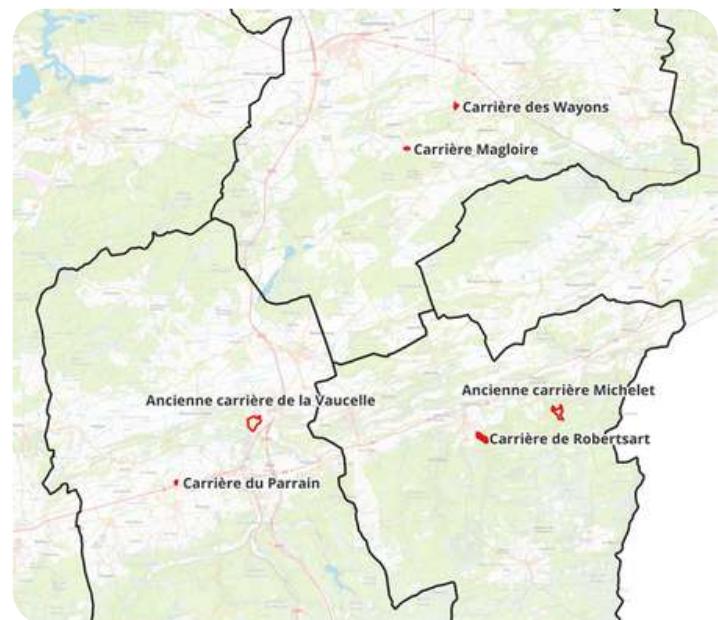
L'année 2024 a permis de :

- Compléter l'inventaire existant des anciennes carrières du le territoire du Parc naturel et d'identifier 6 sites à restaurer ;
- Réaliser un inventaire « chauves-souris » sur les 6 sites retenus ainsi que participer à un inventaire « reptiles » sur un 7e site à haut potentiel mais malheureusement non retenu pour le projet (pour des raisons indépendantes du Parc naturel) ;
- Rédiger des propositions de plan de gestion pour chacun des sites. Ces propositions seront présentées aux communes et au DNF en 2025 ;

- Rassembler des bénévoles pour organiser des inventaires naturalistes sur les sites.
- Rédiger un article sur le sujet pour la revue "Les Carnets des Espaces Naturels" d'Ardenne & Gaume, en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

## III. Participation au comité de gestion de la carrière de Merlemont

Le Parc naturel Viroin-Hermeton participe depuis plusieurs années au suivi de la gestion de la carrière de Merlemont, un site reconnu pour sa richesse biologique. En 2024, notre implication s'est poursuivie à travers la participation aux réunions de concertation avec les autres partenaires : le Département de la Nature et des Forêts (DNF) et l'asbl Ardenne et Gaume.



# Thématique 9 : cartographie

En 2022, un travail de compilation des données cartographiques des projets du Parc naturel a été initié. Depuis, ce travail se poursuit et est amendé avec la localisation des nouveaux aménagements réalisés ainsi que d'anciens aménagements réalisés sur le territoire mais non encore cartographiés (nichoirs à chouettes chevêches, vergers, haies...).





# Axe 2 : Développement économique et rural

---



# Thématique 1 : Agriculture et circuits courts

## I. Marché du Terroir et de l'Artisanat de Nismes

C'est en 2013 que le Marché du Terroir et de l'Artisanat a vu le jour dans le centre de Nismes, défendant plusieurs objectifs comme celui de faire connaître et promouvoir les productions locales et artisanales, recréer du lien entre consommateurs et producteurs/artisans ou encore favoriser un type de production et de commerce local, respectueux de l'environnement et de l'humain (producteurs et consommateurs).

Le marché du terroir de Nismes s'est imposé en 2024 comme un rendez-vous incontournable pour les producteurs locaux et les consommateurs désireux de privilégier les circuits courts. Organisé tous les premiers et troisièmes samedis du mois ainsi que lors de la journée du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse (PNSEM), il a permis de créer une dynamique forte autour des produits du terroir et de l'artisanat régional.

L'édition 2024 a été marquée par plusieurs actions visant à accroître la visibilité des producteurs et à valoriser leur travail. Un effort particulier a été mené sur la promotion du marché, avec la réalisation de vidéos mettant en lumière les producteurs, leurs pratiques et leurs produits. Ces supports ont été diffusés sur les réseaux sociaux et les plateformes locales afin d'attirer un public plus large et de sensibiliser davantage aux enjeux des circuits courts.



Outre les produits alimentaires, le marché a intégré une dimension artisanale en mettant à l'honneur des créateurs locaux, offrant ainsi une diversité de produits allant des fromages et légumes aux objets de décoration et textiles faits main. Cette diversification a permis de toucher un public plus large et d'encourager la consommation locale sous toutes ses formes.

L'une des réussites de cette année a été la fidélisation des producteurs et artisans qui ont vu dans ce marché une véritable opportunité de développer leur activité. La fréquentation du marché a connu une progression constante qui démontre l'intérêt grandissant du public pour ces événements de proximité.



- 16 marchés
  - 24 artisans
  - 13 artisans par marché en moyenne
  - 1 inauguration festive avec une centaine de personnes présentes
  - 1 réunion plénière en fin d'année pour débriefer sur l'année écoulée et préparer la suivante.
  - 3 nouveaux panneaux promotionnels installés aux entrées du village de Nismes

## II. Conseil de Politique Alimentaire de Charleroi-Métropole

En 2024, le Parc naturel Viroin-Hermeton a joué un rôle central dans l'animation et la coordination du Conseil de Politique Alimentaire de Charleroi-Métropole (CPA-CM). En tant que coordinateur de cette initiative, le Parc a organisé et animé plusieurs groupes de travail (GT) afin de structurer une politique alimentaire territoriale cohérente et adaptée aux enjeux des circuits courts.

L'objectif du CPA-CM est d'améliorer la résilience du système alimentaire local en facilitant les échanges entre producteurs, distributeurs, collectivités et consommateurs. En ce sens, le Parc naturel a mis en place des actions concrètes pour favoriser une meilleure structuration des filières et renforcer la visibilité des initiatives locales. Plusieurs GT ont été créés et pilotés, notamment le GT Filières, le GT Collectivités, le GT Accessibilité et le GT Communication, permettant d'identifier des leviers d'action concrets pour soutenir les circuits courts.

Parmi les actions réalisées en 2024, une première phase a consisté à réunir les différents acteurs afin d'identifier les besoins et obstacles à la mise en place d'un approvisionnement local plus efficace. Des rencontres ont été organisées avec des producteurs, des gestionnaires de cuisines collectives et des institutions publiques pour établir un diagnostic territorial et élaborer des stratégies adaptées. Ce travail a permis de définir des priorités, telles que l'amélioration de la logistique des circuits courts, l'accompagnement des producteurs dans la mise en marché et la sensibilisation des collectivités à l'intégration des produits locaux dans leur approvisionnement.



## III. Valorisation des Circuits courts

Plusieurs actions concrètes ont été menées en 2024 dans le cadre de cet axe "circuits courts" de la Fiche-projet "agriculture" du GAL.

Tout d'abord, un catalogue des produits disponibles en B2B a été élaboré avec Coopesem, permettant de recenser et structurer l'offre des producteurs locaux pour les acheteurs professionnels. Ce document a été complété par une politique tarifaire adaptée aux commandes en gros volumes, visant à équilibrer les besoins des producteurs et des acheteurs.

Ces outils ont permis de professionnaliser l'offre en circuits courts et de rendre plus accessibles les produits locaux aux restaurateurs, épiceries et collectivités.

Des rencontres stratégiques ont été organisées avec des acteurs clés tels que Paysans-Artisans, la légumerie de la FCC à Suarlée et plusieurs structures de restauration collective afin d'optimiser la distribution des produits locaux.

L'une des avancées majeures est le développement d'une filière de sandwichs 100 % locaux en partenariat avec des artisans boulangers et des producteurs, dont un premier test a été initié à l'ISM Pesche et à l'internat de Couvin.

Le projet a également permis d'initier une collaboration avec la cuisine collective La Thiérache, qui livre les repas de 13 écoles à Viroinval et Couvin. L'objectif a été d'augmenter progressivement l'intégration des produits locaux dans les repas scolaires et de travailler sur une transition alimentaire plus durable.

Un autre axe de développement a concerné la mise en place d'un label Green Deal Cantines Durables, en partenariat avec Manger Demain et la Fondation Chimay Wartoise. Cette initiative vise à accompagner les écoles du territoire dans une amélioration progressive de leurs cantines, avec un suivi personnalisé et des critères précis pour favoriser l'approvisionnement local. Un comité de pilotage a été mis en place avec les écoles et les partenaires afin d'assurer le bon déroulement du projet.



#### IV. La laine : exploration d'une nouvelle piste de valorisation

Dans la seconde moitié du XXème siècle, l'émergence et la démocratisation des produits pétrosourcés ont progressivement fait perdre à la laine ses marchés et débouchés traditionnels (habillement, ameublement, construction, industrie, ...). Cela a provoqué une dégradation constante de la valeur marchande de la laine avec pour corollaire un passage lent du statut de matière noble à celui de tare et de déchet.

Le projet vise à dynamiser la filière de la laine à l'échelle du PNVH, notamment par la mise en place d'une plateforme regroupant ses différents acteurs et par l'identification des opportunités de valorisation, économiquement viables, de la laine.



De nombreuses actions ont été réalisées en 2024 :

- État des lieux, recherche et collecte de données
- Mise en place de partenariats récurrents avec Valbiom, le Parc National Entre-Sambre-et-Meuse, le Parc Naturel Coeur de Condroz, le Parc Naturel Régional des Ardennes (FR) et la locale ESEM de Nature & Progrès
- Visite salon Made in Wool: 5 personnes
- Soirée "Sambre Meuse Laine", en collaboration avec la locale ESEM de Nature & Progrès : 43 personnes
- Intégration du PNVH au Comité Laine de Wallonie et visite de Traitex
- Participation à une journée de tri (formation) à la Bergerie Van Santvoort avec Laine Fleurie (Natagora) : 2 personnes
- Constitution d'un répertoire évolutif "gisement de la laine" en sud ESEM

Ce projet est réalisé dans le cadre du Groupe d'Action Locale.

#### V. Accueil à la ferme et sensibilisation des enfants aux enjeux agro-alimentaires

Les enfants sont souvent curieux et fascinés par les fermes, ce qui en fait un lieu d'expérimentation idéal pour développer des dynamiques d'apprentissage.

Un agriculteur du territoire a donc proposé de créer un réseau d'accueil extrascolaire à la ferme. Les enfants pourraient y passer, par exemple, leurs mercredis après-midi et participer à des ateliers pédagogiques autour du « bien-manger », participer aux tâches de la ferme, expérimenter des filières de transformation, des activités de sensibilisation à la biodiversité etc.

En 2024, le Parc naturel s'est concentré sur les actions suivantes :

- État des lieux, recherche et collecte de données
- Mise en place de partenariats avec les services Accueil Temps-Libre des 3 communes du territoire du Parc Naturel ainsi qu'avec le Pôle sensibilisation du PNVH : 4 personnes

Ce projet est réalisé dans le cadre du financement GAL

# Thématique 2 : Énergie

## I. LoCal'Bois

Local'bois c'est le développement d'une filière de plaquettes de bois sur le territoire qui permettra de valoriser les sous-produits ligneux et d'alimenter localement les chaudières biomasses du territoire. Après avoir développé un "market pull" favorable au développement de la demande bois énergie au sein du secteur public, le Parc a obtenu un subside POLLEC 2021 de 516.630 € afin d'implanter la plateforme de stockage et de séchage. Ce projet permettra de dynamiser la filière bois, de réduire l'empreinte carbone du territoire et permettra aux communes une plus grande maîtrise et stabilité de leurs coûts énergétiques. En 2024, le projet est rentré dans sa phase de concrétisation.

- Création et animation du Comité de Gestion LoCal'bois (CGL) rassemblant les trois communes du PNVH et la Commission de Gestion du parc naturel ;
- Bornage du terrain par un géomètre ;
- Rédaction et attribution d'un marché public "Techniques spéciales pour la réalisation d'une plateforme de plaquettes de bois" (Coopebois) ;
- Rédaction du bail emphytéotique entre la commune de Couvin et le PNVH ;
- Rédaction et attribution du Marché public pour l'Architecte (Atelier Tromcourt) ;
- Réalisation d'une étude environnementale du terrain Lahonry ;
- Rédaction et dépôt du dossier de permis ;
- Rédaction du CSC pour la réalisation des travaux.

Le PNVH bénéficie de l'accompagnement du BEP pour la gestion administrative des marchés publics et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, ainsi que de l'expertise de CoopeBois pour la partie technique des installations.

## II. Le Guichet de l'énergie

Le Guichet Énergie Wallonie de l'Arrondissement Philippeville-Dinant est une section du Parc naturel qui jouit d'un statut particulier. Les activités menées par celui-ci font l'objet d'un rapport distinct.

## III. Fiche-projet Énergie - GAL

Énergie Citoyenne, c'est un projet porté par le GAL qui cherche à accélérer la transition énergétique du territoire en visant :

- la réduction de la consommation énergétique des logements ;
- La concrétisation de projets de production d'énergie renouvelable ;
- la création d'une coopérative d'énergie qui permettra de pérenniser la dynamique instaurée dans les deux points ci-dessus.

1 ETP travaillera jusqu'en décembre 2027 sur ce projet. L'engagement est prévu courant du mois de mars 2025.

Nous avons réalisées les actions suivantes en 2024 :

- Lancement des recrutements pour un chargé.e de projet ;
- Afin de mener à bien ces actions, le PNVH a répondu à l'appel à projet Plateforme Locale de Rénovation Energétique (PLRE) avec les communes de Walcourt, Doische et Florennes (en plus des 3 communes du PNVH) avec une aide financière de la Fondation Chimay Wartoise. Notre dossier a été sélectionné. Deux ETP travailleront pendant 3 ans sur cette plateforme à partir de mars 2025 ;
- Le PNVH a également répondu à l'appel à projet Communauté d'Energie en partenariat avec Energie Commune pour étudier la mise en place d'une communauté d'énergie sur Treignes. Nous n'avons pas encore de nouvelle à ce jour.

On attend avec impatience ces 3 nouvelles personnes pour faire démarrer ce projet !

# Thématique 3 : Tourisme

En 2024, différentes activités furent programmées en collaboration avec la MTPL afin de pérenniser les partenariats développés en matière de tourisme durable.

Dans ce cadre, le suivi des 9 aires de bivouacs de la Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay a été réalisé :

- État des lieux avant la saison touristique
- Réception et placement des nouveaux panneaux d'information.





# Axe 3 : Paysages et Aménagement du Territoire

---



PAYSAGES &  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# Thématique 1 : Paysage

## I. Charte paysagère

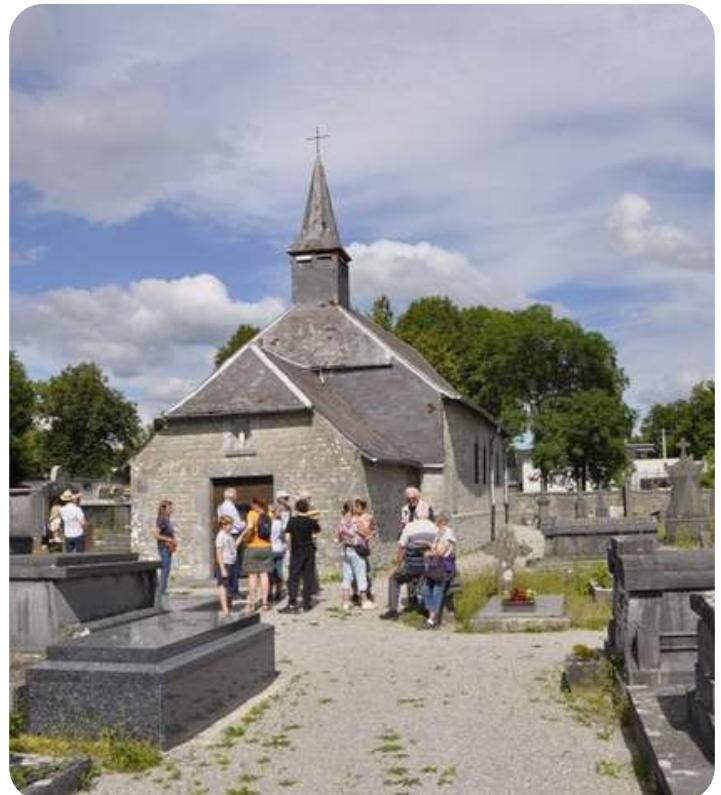
Le Comité de Pilotage (COPIL) de la Charte a validé le carnet de Recommandations en février. Le COPIL a ensuite travaillé à l'élaboration du Programme d'Actions. Deux premiers groupes de travail (GT) ont été organisés en février et mars afin d'établir la version 1 du Programme.

S'en est suivie une phase de concertation citoyenne pour approfondir la réflexion autour des fiches-actions (priorisation des actions, idées supplémentaires, partenaires éventuels, etc.). Celle-ci s'est déroulée en deux temps : d'une part, des conférences-débats ont été organisées début avril dans les trois communes du PNVH et, d'autre part, une enquête en ligne a été établie pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer sur le sujet.

Un dernier COPIL a été organisé en mai afin de présenter les résultats de la participation citoyenne et préparer la finalisation du document (notamment synthèse des fiches, priorisation retenue, calendrier prévisionnel pour la suite de la procédure).



Le carnet de Recommandations ainsi que le Programme d'actions de l'avant-projet de Charte paysagère ont été présentés et validés au sein des Conseils communaux des trois communes du PNVH en juin et juillet 2024.



## II. Appels à projet

Afin d'anticiper la future mise en œuvre de certaines fiches-actions de la Charte paysagère, la chargée de mission a également participé à l'élaboration de plusieurs dossiers de candidatures pour des appels à projet :

- AP4 – Droit de tirage – Végétalisation à l'échelle d'un quartier (Région wallonne) : accompagnement du Service environnement de la Ville de Philippeville dans la rédaction de son dossier de candidature – proposition de végétaliser la Place d'Armes validée par la Région fin 2024. Dans ce cadre, une marche exploratoire a été organisée le 15/05 afin de réaliser un diagnostic de la zone d'étude.
- Petit Patrimoine Populaire wallon (PPPW) – Appel à projet de la Province de Namur : accompagnement du Service Patrimoine de la Ville de Philippeville dans la rédaction de son dossier (proposition d'un concours photo) et dépôt d'une candidature au nom du PNVH en vue de réaliser des cartes et brochures de mise en valeur du PPPW via des balades paysagères. Les deux dossiers ont été retenus.

47 participants aux conférences  
60 réponses au formulaire en ligne  
69 fiches-actions identifiées pour les 10 ans à venir

### III. Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse

En 2024, la chargée de mission a collaboré activement avec la chargée de mission "Paysages et Patrimoine" du PN ESEM dans le suivi de certaines fiches-actions :

- Inventaire des points de vue remarquables – développement d'un carnet de recommandations : accompagnement d'une stagiaire dans la réalisation de ce carnet
- Création d'un Observatoire photographique des paysages : intégration du groupe de travail, échange sur la méthodologie, choix des sites, etc.

### IV. Visites guidées et balades

Dans le cadre des visites de village « Patrimoine et paysage » réalisées annuellement, il a été souhaité pour cette année, le renforcement des collaborations et dynamiques locales en proposant des balades multithématiques avec les guides et ambassadeurs de villages déjà en place. Une rencontre avec les partenaires a été réalisée en février dans cette optique.

Le programme réalisé a été le suivant :

- 28/06 : Balade programme – ouverture de saison des balades estivales de Philippeville à Vodecée
- 05/07 : Jamagne en partenariat avec Christiane Chermanne, guide bénévole de Philippeville
- 11/07 : Mariembourg avec Dominique Lion, ambassadeur bénévole du cœur historique et la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville (MUAP)
- 19/07 : Le Tombeau de Franchimont
- 23/08 : Dailly avec la MUAP
- 30/08 : Omezée en partenariat avec Pascal Decamp, guide bénévole de Philippeville

Par ailleurs, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la Ville de Philippeville a demandé au PNVH un partenariat pour guider une balade mettant en valeur le Petit Patrimoine Populaire wallon (PPPW) du centre historique de Philippeville.

Enfin, une « Journée paysage » a été organisée le 05/10 en collaboration avec l'ASBL du Chemin de fer à Vapeur des 3 Vallées. L'objectif de cette journée était de pouvoir lire et faire découvrir les paysages du PNVH sous un autre angle en mêlant transport ferroviaire et marche.



189 participants sur les 6 journées



# Thématique 2 : Orientations urbanistiques

## I. Avis urbanistiques

Les Parcs naturels sont des instances consultées pour avis d'urbanisme dans plusieurs cas de figure envisagés par le décret relatif aux Parcs naturels et par le Code du Développement Territorial (CoDT). Mais c'est surtout via l'article D.IV.35 de ce code que les différentes instances sollicitent le PNVH. En effet, cet article laisse la liberté aux autorités de décider de toute forme de consultation supplémentaire, qui sortirait des cas ci-dessus.

Les administrations communales du Parc ainsi que le SPW consultent très régulièrement l'avis du PNVH sur différentes demandes de permis qui leur semblent sensibles d'un point de vue paysager, urbanistique ou environnemental.



## II. CCATM

La chargée de missions a participé aux réunions de la Commission Consultative pour l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité de Viroinval (seule commune du PNVH à en disposer).

En 2024, la chargée de mission a également repris l'animation d'un Groupe de travail (GT) sur l'habitat léger afin d'élaborer un guide permettant d'accompagner le développement de ce mode d'habiter sur le territoire de Viroinval. Afin de relancer le GT, une conférence introductory a été organisée le 19/02/2024 (présentation du référentiel Habitat léger du Brabant wallon par Bénédicte Dawance).

Entre mai et novembre, 3 ateliers thématiques ont ensuite été organisés pour la CCATM :

- Atelier 1 – Définition de l'Habitat léger avec le collectif HaLé
- Atelier 2 et 3 – Aspects juridiques en collaboration avec Denis Brusselmans et Vincent Letellier, avocats spécialisés en droit de l'environnement et d'urbanisme

- Participation à 4 réunions de la CCATM
- 3 ateliers thématiques organisés avec le GT Habitat léger
- 90 participants à la conférence : 90



### III. Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse

En 2024, la chargée de mission a collaboré activement avec la chargée de mission "Paysages et Patrimoine" du PN ESEM dans le suivi de certaines fiches-actions :

- Inventaire des points de vue remarquables – développement d'un carnet de recommandations : accompagnement d'une stagiaire dans la réalisation de ce carnet
- Création d'un Observatoire photographique des paysages : intégration du groupe de travail, échange sur la méthodologie, choix des sites, etc.

### IV. Visites guidées et balades

Dans le cadre des visites de village « Patrimoine et paysage » réalisées annuellement, il a été souhaité pour cette année, le renforcement des collaborations et dynamiques locales en proposant des balades multithématiques avec les guides et ambassadeurs de villages déjà en place. Une rencontre avec les partenaires a été réalisée en février dans cette optique.

Le programme réalisé a été le suivant :

- 28/06 : Balade programme – ouverture de saison des balades estivales de Philippeville à Vodecée
- 05/07 : Jamagne en partenariat avec Christiane Chermanne, guide bénévole de Philippeville
- 11/07 : Mariembourg avec Dominique Lion, ambassadeur bénévole du cœur historique et la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville (MUAP)
- 19/07 : Le Tombeau de Franchimont
- 23/08 : Dailly avec la MUAP
- 30/08 : Omezée en partenariat avec Pascal Decamp, guide bénévole de Philippeville

Par ailleurs, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la Ville de Philippeville a demandé au PNVH un partenariat pour guider une balade mettant en valeur le Petit Patrimoine Populaire wallon (PPPW) du centre historique de Philippeville.

Enfin, une « Journée paysage » a été organisée le 05/10 en collaboration avec l'ASBL du Chemin de fer à Vapeur des 3 Vallées. L'objectif de cette journée était de pouvoir lire et faire découvrir les paysages du PNVH sous un autre angle en mêlant transport ferroviaire et marche.



189 participants sur les 6 journées







# Axe transversal 1: Accueil, éducation et sensibilisation du public

---



# Thématique 1 : Sensibilisation

## I. Animations scolaires

Des animations scolaires sont proposées aux écoles primaires et secondaires présentes sur le territoire du Parc naturel, tous réseaux d'enseignement confondus.

Plusieurs thèmes sont développés pour les écoles primaires en fonction des saisons :

- Automne/hiver
- La pomme et le jus de pommes (« De la fleur au fruit et... du fruit au jus ! »)
- La forêt (« L'arbre qui cache la forêt... la forêt qui cache ses secrets... »)
- Les traces de vie animale
- Printemps/été
- Les bestioles mal-aimées (« À la découverte des bestioles mal-aimées »)
- Les pelouses calcaires (« Nos herbes roussies pleines de vie : les pelouses calcaires »)
- Les mares (« 20000 lieues sous la mare»)
- Les rivières (« L'eau dans tous ses états : le monde de la rivière ! »)
- Les oiseaux de nos villages
- Les traces de vie animale
- La forêt (« L'arbre qui cache la forêt... la forêt qui cache ses secrets... »)

En parallèle, les thèmes abordés pour les écoles secondaires (premier degré) sont :

- Transect (« Régions naturelles du territoire et écosystèmes associés »)
- L'écosystème rivière (« L'écosystème rivière »)

Les animations scolaires sont également l'occasion de communiquer sur les actions du Parc (publicité pour les animations, retour en photos sur les réseaux sociaux, etc).

6 animations pour les écoles, tous réseaux confondus

80+ élèves (4 classes de primaires, 2 classes de secondaires)

## II. Événements

### Fête du Parc

La fête du Parc naturel 2024 a eu lieu au mois d'avril, à Romedenne, en même temps que l'ouverture de saison organisée par l'Office du Tourisme de Philippeville. Il s'agissait donc pour la première fois d'un événement co-organisé par deux organes avec la collaboration d'associations et d'habitant.e.s du village.

Différentes activités ont été proposées tout au long du week-end :

- Blind test musical, le vendredi soir, par la Jeunesse de Romedenne ;
- Aube des Oiseaux... dès 6h00 du matin (Romedenne- Philippeville) ;
- Sortie crépusculaire sur la faune à Romedenne ;
- microconférence sur la différence entre Parc naturel, Parc national et réserves naturelles ;
- Soirée cinéma sur le retour du loup ;
- Petite et grande randonnée menée par l'ASBI Les Sentiers de Grande Randonnée ;
- Petit marché artisanal ;
- Portes ouvertes chez les artisans du village ;
- stands associatifs ;
- Bal folk ;
- Spectacle familial "Arbracadabra" ;
- Stand d'informations et d'animations sur les nids d'oiseaux et les petites bêtes
- ...

Nombre de visiteurs : +-350

Constat : très peu de monde en dehors des activités spécifiques telles que spectacle, visite de réserve naturelle, projection de film et blind test. Formule à revoir mais l'idée d'intégrer les habitants à la conception du programme est à garder.



## Semaine de l'Arbre

La Semaine de l'arbre 2024 a mis les essences indigènes à l'honneur. À cette occasion, le Parc naturel a organisé plusieurs activités de sensibilisation sur son territoire :

- Un chantier participatif de plantation pour le verger de Samart
- La sélection des plants et la commande groupée pour les 3 entités du Parc naturel
- La distribution d'arbres en collaboration avec le DNF à Philippeville et à Viroinval
- La réalisation d'un quizz distribué aux citoyens lors de la distribution de Couvin
- 4 animations scolaires sur l'arbre, tous réseaux confondus : plus de 60 élèves, 4 classes (2 de maternelle, 2 de primaire).

## Journées Wallonnes de l'Eau

Cette quinzaine dédiée à la thématique de l'eau est coordonnée par les Contrats de Rivière de Wallonie (Contrats de Rivières Haute-Meuse et Sambre et Affluents en ce qui concerne notre territoire).

Dans ce cadre, le PNVH a collaboré à l'organisation d'un ciné-débat "Paysans du ciel à la terre" à Nismes, 50 participants.

Une animation Grand Public ayant comme thème "L'eau dans tous ses états" a également été organisée à Petite-Chapelle (Couvin), réunissant 26 enfants.

## Nuit de l'obscurité

En 2024, deux événements ont été organisés concernant la nuit de l'obscurité. Cette organisation coordonnée par l'ASCEN a regroupé de nombreux intervenants (Parc naturel, Parc national, Natagora, CNB, ville de Couvin, club d'astronomie, conteuse). Une première soirée a été organisée à l'observatoire de Dourbes le 12 octobre et un grand événement a été organisé par la commune de Philippeville le 19 octobre.

- **2 soirées d'activité (plus de 100 participants)**
- **3 balades nocturnes à la rencontre de la faune**
- **Collaboration avec ASCEN, Natagora, CNB.**
- **Stand d'information à Philippeville**

## Nuit des Chauves-Souris

Dans le cadre de la Nuit européenne des chauves-souris, coordonnée à l'échelle nationale par Plecotus (Natagora), le Parc naturel a animé une soirée dans un camp scout de Couvin en 2024.

- **1 animation avec un camp scout sur la commune de Couvin**
- **45 personnes participantes**



### III. Stages enfants

Deux semaines de stages ont été proposées pour des enfants de 3 à 12 ans :

- À Vierves-sur-Viroin (Viroinval), du 12 au 14 août, en partenariat avec le Relais Verlaine. Thème : Découvertes. (18 participants)
- -À Nismes (Viroinval), du 21 au 25 octobre, en partenariat avec Action-Sud. Thème : Bestioles. (24 participants)

Les activités proposées étaient variées : sensibilisation à la nature (insectes, mares, cuisine sauvage, forêt...), activités sportives, découverte sensorielle de la nature...

L'annonce des stages a été publiée sur la page facebook du Parc naturel, le site internet ainsi que via les canaux de communication des communes.

- 2 stages d'une semaine
- 42 enfants participants



### IV. Animations diverses

- Organisation d'une demi-journée de formation avec le Codef sur les pollinisateurs et l'apiculture - 8 participants ;
- Organisation d'une demi-journée de formation avec le Codef sur les reptiles - 8 participants ;
- Guidance d'une demi-journée de stage sur la thématique du sanglier et sa relation avec l'homme organisée par les CNB à Vierves, le 16 juillet - 8 participants ;
- Guidance d'une demi-journée de stage sur la thématique du chevreuil et sa relation avec l'homme organisée par les CNB à Nismes, le 13 août - 10 participants ;
- Organisation d'une soirée mémorandum "Résilience" à Nismes (Viroinval) le 30 janvier
- Guidance sur le Fondry des Chiens pour un groupe de marche, le 28 mai
- Organisation et animation d'un stand sur les araignées à la fête des Jardins d'Ô à Nismes (Viroinval), organisée par l'Office de Tourismes de Viroinval, le 14 juillet.

### V. Appel à projets

#### Biodivercité

Le Parc naturel aide annuellement les 3 communes constitutives du Parc naturel à la rédaction et à la gestion de projets BiodiverCité. Pour les communes de Viroinval et Philippeville, les actions menées par le PNVH sont les suivantes :

- Organisation et participation aux réunions citoyennes annuelles;
- Tri des idées des citoyens et rédaction des fiches "projets";
- Suivi et réalisation des projets;
- Lien avec les communes et les services techniques pour la concrétisation des projets;
- Réalisation du bilan financier.

# Thématique 2 : Communication

## I. Communication générale

La communication du Parc naturel continue à se développer petit à petit. Dans le but d'une amélioration continue de celle-ci, en 2023, le PNVH avait répondu à un appel à projet de la Fondation Chimay-Wartoise afin de bénéficier de l'accompagnement d'un spécialiste externe pour identifier les éléments de travail prioritaires de la communication. La candidature du PNVH a été retenue et l'accompagnement par la société Comsa a débuté en 2024 et se terminera en 2025 par les recommandations des éléments à mettre en oeuvre.

Autre élément important dans la communication du PNVH : un nouveau chargé de communication, Maxime Van Belle, a été engagé à mi-temps à partir du mois de juin. Son apport est précieux.



## II. Relations-presse

L'engagement du nouveau chargé de communication a permis d'améliorer la revue de presse et le suivi des publications concernant le Parc naturel dans la presse locale et nationale.

En 2024, nous avons recensé 23 apparitions du PNVH dans la presse (dont 2 apparitions dans des médias nationaux).

- 10 articles dans la Presse écrite
- 1 interview radio
- 1 reportage TV (charte du paysage)
- 11 article dans la presse Web

## III. Réseaux sociaux

Facebook



La page Facebook du PNVH continue d'être régulièrement alimentée et constitue un moyen privilégié de promotion des événements organisés par celui-ci.

Couverte : 95 300 - +16,3%  
Nombre de followers : 3.729 (+375)  
Interactions : 5100  
Nombre de clics sur un lien : 1900

Instagram



La page Instagram est relativement récente et peine à réellement démarré. Il est décidé de continuer de l'alimenter de façon hebdomadaire et de voir l'évolution.

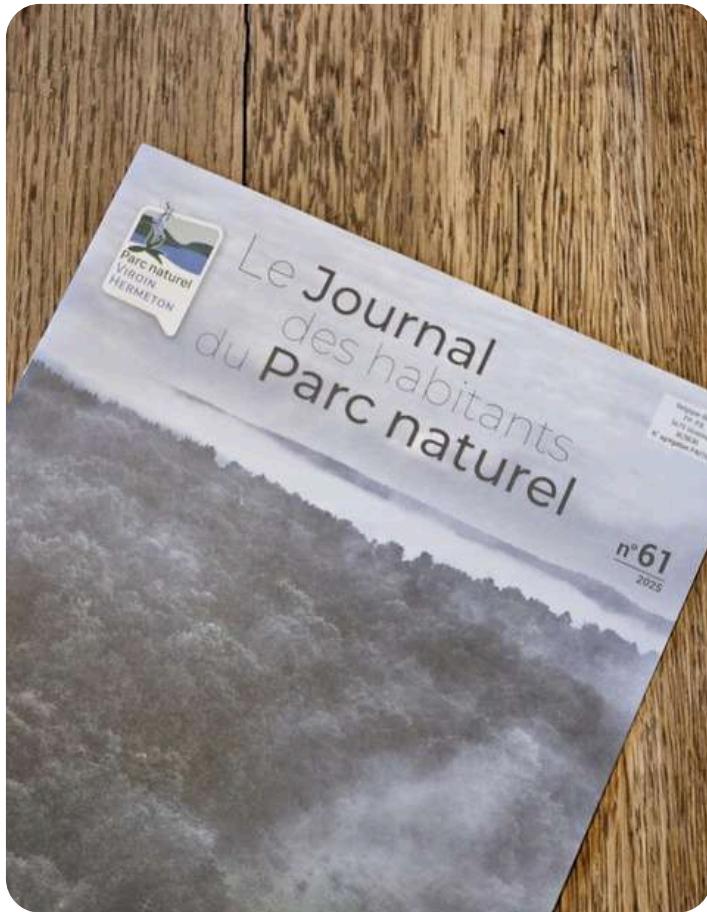
Nombre de followers : 245  
Nombre de publications : 43

LinkedIn



Une page LinkedIn a été créée en juillet. Le but ,est pas ici d'avoir une simple copie du contenu des autres réseaux sociaux mais bien de créer des contenus spécifiques (orientés vers les partenaires et les professionnels), de partager les offres d'emplois du PNVH mais aussi des partenaires.

Création d'une page LinkedIn  
63 abonnés fin 2024  
1747 impressions  
23 réactions



## IV. Journal du Parc

Après de longs questionnements sur le coût et l'intérêt de l'outil, il a été décidé de le maintenir en version papier et de publier 2 numéros par an à partir de 2025. Un numéro a été préparé fin 2024 et sera distribué début 2025. Il sera imprimé sur du papier recyclé.

1 numéros préparé en 2024  
15 000 exemplaires à imprimer

## V. Dépliants présentation du PNVH

Un nouveau dépliant promotionnel du PNVH a été conçu en 2023 et 2024. Il a été imprimé en février 2024 et réimprimé en septembre 2024.

1000 exemplaires imprimés en février  
2500 imprimés en septembre

## VI. Fiches rando par zone naturelle et fiche village

Les fiches sur "Les balades Découverte" du PNVH relatives à la Calestienne, à la Fagne et au Condroz ont été envoyées chez l'imprimeur fin 2023. Le PNVH disposait donc, début 2024, d'une fiche balade dans chacune des 4 zones naturelles de son territoire puisque celle sur l'Ardenne existait déjà.

Il en est de même pour la fiche sur le village de Franchimont.

Ces fiches ont un grand succès, plusieurs ont déjà dû être réimprimées.

- ↳ **Fiche rando Ardenne : 500 (déjà 1000 en 2023)**
- Fiche rando Calestienne : 1500**
- Fiche rando Fagne : 1000**
- Fiche rando Condroz : 1000**
- Fiche village Franchimont : 1000**

## VII. Newsletter et agenda

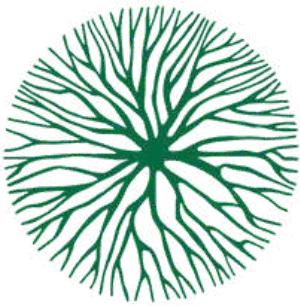
En 2024, **10 Newsletters** ont été envoyées. L'audience fin 2024 était composée de 521 destinataires. Cette newsletter se compose exclusivement de l'agenda des activités du Parc naturel et de ses proches partenaires, d'actualités du Parc et, de temps à autres, de quelques articles de sensibilisation.

La newsletter n'est plus envoyée par Mailchimp mais par Brevo pour les raisons suivantes :

- Nous arrivions à la limite de la gratuité de Mailchimp (**500 abonnés**) et Brevo est moins cher
- Brevo est une solution française tandis que Mailchimp est américain. Le RGPD ne nous autorise pas à stocker des données privées en dehors de l'UE et cela nous permettait ainsi de nous mettre en règle.

Le taux d'ouverture a chuté début d'année 2024 suite à un problème de délivrabilité. Notre chargé de communication a travaillé sur le problème et celui-ci est remonté au même niveau (+/- **45% d'ouverture** ; ce taux est très bon puisque le taux d'ouverture moyen est de 20% tous secteurs confondus).





# Axe transversal 2 : Innovation et expérimentation

---





## I. La gestion participative

La plus grande innovation de l'année 2024 pour le PN VH réside dans son changement de mode de gestion: nous sommes passés d'une structure hiérarchique traditionnelle à une gouvernance horizontale. Nous ne reviendrons pas ici sur les éléments mis en place pour assurer le meilleur fonctionnement possible de l'ASBL (nous l'avons déjà fait en introduction de ce rapport) mais simplement sur le fait que ce changement étant encore récent, il nécessitera encore de nombreuses adaptations, clarifications, discussions pour le rendre optimal.

Une chose est sûre, ce changement de mode de fonctionnement a insufflé une dynamique très positive dans l'équipe. Gageons que celle-ci perdure en 2025.

## II. Affouage pour tous

C'est, à notre connaissance, une première en Wallonie : une formation à l'affouage (gratuite, qui plus est).

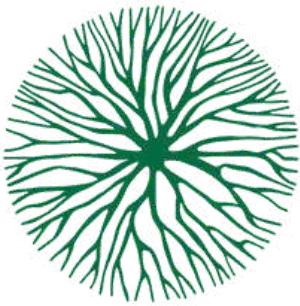
Ce projet vise à donner plus d'autonomie en ressources énergétiques un public fragilisé dans le respect de la forêt tout en amenant de la cohésion sociale et un service d'entretien pour les services forestiers et les finances communales.

En 2024 un travail d'organisation et de promotion auprès des partenaires potentiels a été réalisé, il permettra de mettre en oeuvre une formation théorique et pratique pour les citoyens qui auront candidatés.

Une introduction à la sylviculture sera proposée par le DNF, une formation trononneuse abattage sera donnée par une firme spécialisée, un cours sur l'utilisation de l'énergie bois sera donné par le Guichet de l'énergie de Philippeville.

Des séances pratiques d'abattage, de façonnage, de fagotage seront organisées et se clôtureront par une séance de débardage avec des chevaux de trait.

Ce projet est réalisé dans le cadre du Groupe d'Action Locale.



# Axe transversal 3 : Partenariats et coopération

---



## I. Coordination du GAL

2024, c'est le début de l'aventure du GAL qui démarre. Le GAL est un cofinancement Européen et wallon pour mettre sur pieds des projets de développement rural co-rédiger par des citoyens et acteurs de notre territoire. Le plan d'action du GAL comprend 6 fiches projets dont 5 sont portées par le PNVH jusque fin décembre 2027 pour un montant de 1.350.000 €.

Dans le cadre de la coordination du GAL, le PNVH a menée les actions suivantes :

- Création de l'ASBL GAL Viroin-Hermeton (rédaction des statuts, administratifs, création de l'OA et de l'AG)
- Gestion comptable et DC
- Cordination avec les administration du SPW pour les arrêtés ministériels
- Recrutement des chargés de projet pour l'agriculture
- Coordination des partenaires (Coopesem, Mobilesem, Centre culturel de Philippeville)

3 OA organisés (9 membres)

1 AG organisée (40 membres)

Budget total sur 4 ans : 1.700.000€

3,2 ETP financés



## II. Parc national ESEM

Le Parc national est bien évidemment un partenaire incontournable du PNVH. Les différents projets sur lesquels nous collaborons sont déjà égrénés dans ce rapport. Précisons que le PNVH, représenté par Corentin Levacq, est l'un des 5 membres de l'Organe d'Administration du Parc national et est, à ce titre, régulièrement sollicité pour valider certaines décisions et orientations du PNESEM.

Autre preuve, s'il en fallait, du partenariat fort entre les deux structures : la réalisation, fin 2024, d'un mémorandum commun à destination des mandataires communaux locaux. Celui-ci présente l'intérêt pour les communes de faire partie de ces deux structures et la manière dont celles-ci peuvent les aider à atteindre des objectifs à intégrer à leur Déclaration de Politique communale ou à leur Plan stratégique Transversal.. Il sera envoyé tout début 2025.

Notons également, la convention entre les deux Parcs (et la commune de Viroinval) pour l'occupation partagée de la bergerie Rolinvaux à Olloy.

Enfin, le PNVH met en oeuvre différentes fiches actions du Parc national concernant la gestion et la préservation des différents milieux naturels (personnel affecté à 1/2 ETP pour la réalisation des fiches actions D1 – Favoriser la régénération naturelle des forêts; D3 – Créer un réseau de 120 mares forestières; D4 – Diversification des milieux forestiers de feuillus indigènes; D5 – Restauration des landes sèches et gestion de la carrière de Jonsart; D6 – Restauration des fonds de vallée; F1 – Abeille noire et Abeilles solitaires).



- Participation à 9 OA (sur 12)
- 1 mémorandum commun
- Porteur ou collaborateur sur 7 fiches actions du Parc national
- Coconstruction de 3 projets et 1 micro-projet interreg (1 seul rentré principalement pour cause de déséquilibre entre le nombre de partenaires belges et français).

### III. Interreg Tamisee

Un projet interreg a été déposé en 2024 concernant la trame noire. Ce projet regroupe le Parc naturel Virion-Hermeton, le ReNARD, le Parc National Entre-Sambre-et-Meuse, le PArc National de la Semois, Le Parc naturel Régional des Ardennes, Virelles Nature et l'Ascen. Le préprojet a été déposé en 2024, le résultat sera connu début 2025 pour savoir si un dépôt de candidature complet doit être réalisé en 2025.

### IV. Interreg VI

Le projet Interreg VI a été officiellement approuvé et a débuté en juillet 2024. Le Parc naturel participe à deux modules de ce projet :

#### *Ardenne Itinérance et Mobilité (AITIMI)*

Le Parc naturel participe à une action de restauration des corridors écologiques le long du réseau points-noeuds en collaboration avec le Parc naturel Ardenne Méridionale et le Parc naturel régional des Ardennes. Un chapitre étudie plus particulièrement la présence d'espèces exotiques envahissantes le long de ce réseau. Le premier semestre a permis de mettre sur pied une méthodologie commune pour l'analyse du réseau écologique sur le territoire transfrontalier (choix des trames et des espèces cibles, identification des espèces exotiques envahissantes à inventorier...).

#### *Ardenne Good Life (AGL)*

Le parc naturel participe à deux missions dans ce projet :

- l'aménagement d'un sentier accessible à tous, qui sera situé sur le site de l'Institut Albatros à Petite-Chapelle, centre d'hébergement pour les personnes en situation d'handicap ;
- la création d'une malle pédagogique, de fiches d'animation et la mise en place d'animations sur les bienfaits de la nature (animations périscolaires, scolaires et grand public).

Le premier semestre a permis, avec nos partenaires, de constituer une bibliographie d'ouvrages et articles scientifiques sur les bienfaits de la nature, de prendre contact avec différents professionnels du secteur pour constituer un conseil scientifique et de faire diverses recherches afin d'agrémenter nos connaissances sur le sujet. De plus, des contacts et réunions ont été entrepris avec la personne responsable à l'Albatros à propos de l'aménagement du sentier accessible à tous. Des relevés hydriques et des dégagements de végétation pour faire ces relevés ont également été réalisés.



## V. Partenariats récurrents

Le Parc naturel a bien évidemment de nombreux autres partenaires ponctuels mais aussi récurrents. Parmi les seconds nommés, citons: : la Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW), la Fondation Chimay-Wartoise, le DNF, le CODEF, le Parc naturel régional des Ardennes, le Contrat de Rivière Haute-Meuse (CRHM), les 3 communes du territoire (administration et mandataires), les Cercles des Naturalistes de Belgique, Natagora, la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville, la Maison du Tourisme, les 3 Offices du Tourisme... Et des citoyens bénévoles dont l'aide est toujours très précieuse.

Le Parc naturel est membre des OA du PNESEM, du CRHM, de Virelles Nature et de la FPNW.

## VI. Participation à la Fédération des Parcs naturels (FPNW)

Définition de la raison d'être des parcs naturels

Afin de disposer d'un outil de communication interne et externe, les différents parcs naturels se sont réunis à plusieurs reprises pour définir la "raison d'être" des parcs naturels. Cet outil pourra à la fois servir à regrouper les équipes vers un objectif commun mais

également à communiquer vers l'extérieur sur les différentes fonctions et missions essentielles que remplissent les parcs naturels. Un document similaire a également été rédigé concernant la Fédération en elle-même.

Participation aux Groupes de Travail thématiques organisés par la Fédération

La Fédération des Parcs naturels organise plusieurs fois par an des réunions de groupes de travail sur des thématiques diverses auxquelles les chargés de mission des différents Parcs travaillant sur les même sujets (Nature, Forêt , Sensibilisation, Administratif...) participent. Ces réunions permettent d'échanger sur les projets, sur les difficultés rencontrées et les solutions trouvées localement. Ce sont de réels lieux de formation et d'échange d'information.

Participation aux Journées Européennes des Parcs naturels

Une fois par an, la Fédération organise les journées européennes des Parcs naturels. Ces rencontres sur deux jours permettent de réunir les employés travaillant sur des mêmes thématiques ou souhaitant développer des mêmes compétences. C'est également le lieu d'échanges conviviaux en soirée entre les équipes des parcs naturels.







# PARC NATUREL VIROIN-HERMETON

---

RUE D'AVIGNON, 1 - 5670 NISMES

---

TÉLÉPHONE: +32 60 39 17 90

---

COURRIEL: SECRETARIAT@PNVH.BE  
SITE: WWW.PNVH.BE

